



**LOT A**

252 C / pie 2

252 C / pie 1

Contenance (solde/cadastre) : 52a 03ca

Contenance mesurée : 34a 47ca

**LOT C**

253

Contenance/cadastre : 32a 40ca

255 R

254 L

255 P

255 Z

Contenance mesurée : 33a 03ca

Zone inaccessible  
Limite à fixer ultérieure

Le LO  
parcelle cadastré  
compris entre les points BE1, L1, BN1  
a une contenance me  
(trente-quatre ares et qu

BE 1

L6

L5

L4

L1

L2

L3

BN 1

BN 2

BN 3

BE 3

-- 44,30 m --

-- 10,50 m --  
-- 17,58 m --

-- 23,59 m --  
-- 14,97 m --

-- 51,85 m --

-- 34,46 m --  
-- 36,78 m --

-- 55,85 m --

-- 51,13 m --

-- 39,21 m --

-- 73,83 m --

-- 57,33 m --

-- 39 m --

44,3

56,8

5,2

5,71m

8,6

6,6

1,01

B1

4



Contenance mesurée : 33a 03ca

Le LOT A,

parcelle cadastrée n° 252C/pie  
compris entre les points BE1, L1, BN1, BN2, BN3,  
a une contenance mesurée de 34  
(trente-quatre ares et quarante-sept centiares)

Le LOT B,

parcelle cadastrée n° 255Y/pie  
compris entre les points BN5, BN6, L10, L9  
a une contenance mesurée de 05  
(cinq ares et quarante-sept centiares)

Le LOT C,

parcelles cadastrées n° 252C/pie1 + 253 + 254  
a une contenance d'après cadastre de 07  
(un hectare, vingt ares et dix-neuf centiares)

SERVITUDES :

\* Une servitude de passage de 4,20m existe sur la parcelle cadastrée n° 255Y/pie1, 255Y/pie2 au profit des parcelles cadastrées n° 255Y/pie1, 255Y/pie2 et 255Z. Celle-ci se prolonge sur la parcelle cadastrée n° 255Y/pie 1 sur une largeur de 10m au profit des parcelles cadastrées n° 255Y/pie2, 255Z, 252C/pie1 et 253.

\* Une servitude de passage est créée sur la parcelle cadastrée n° 255Y/pie1 au profit de l'accès entre les parcelles cadastrées n° 258W2 et 258X2.

\* Une servitude d'égouttage existe au travers des parcelles cadastrées n° 255Y/pie1 et 255Z au profit de la parcelle cadastrée n° 258X2. Son emplacement est inconnu. Elle devra être matérialisée.

parcelles cadastrées n° 255R, 255P, 255M et 255X, établi par le  
.....  
établi par le Géomètre-Expert Immobilier Alain